

DANGER ☠ : LES ANTI-IVG A L'OFFENSIVE

Alors que l'accès à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) est fondamental pour garantir l'exercice de ce droit par les femmes dans de bonnes conditions, les anti-choix se mobilisent encore et toujours sur Internet (multiplication de pseudos sites d'informations qui sont des sites anti-IVG) et dans la rue.

Et depuis la publication par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes d'un « rapport relatif à l'accès à l'IVG » en deux volets : « Information sur IVG sur internet [\[1\]](#) » le 12 sept 2013, « Accès à l'IVG dans les territoires

[\[2\]](#)

» le 7 novembre 2013, les anti-choix se lâchent et contre attaquent.

Dans ce rapport, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a recommandé la création de toute urgence d'un site internet institutionnel dédié à l'avortement à destination des femmes et des professionnel-le-s. Cette recommandation a été suivie d'effet puisque le 30 septembre dernier **un site officiel www.ivg.gouv.fr** a été créé et nous le recommandons. Ce site permet de contrebalancer

les sites des anti-IVG qui encore récemment occupaient les premières places en termes de référencement dans les moteurs de recherche.

De plus, pour améliorer l'accès à l'avortement en France, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a soumis plusieurs propositions et recommandations à la Ministre des droits des femmes afin de :

- Faire de l'IVG un droit à part entière.

- Développer un dispositif global d'information et de communication afin de faciliter l'orientation et le parcours des femmes.

Écrit par

Vendredi, 29 Novembre 2013 10:26 - Mis à jour Samedi, 14 Décembre 2013 23:58

- Développer une offre de soins permettant aux femmes un accès rapide et de proximité à l'IVG et leur garantissant le choix de la méthode, la gratuité et la confidentialité. A Lyon, la mise en place de cette recommandation doit se traduire par l'arrêt des restructurations et faire de nouveau des Centres IVG de Lyon Sud et de la Croix Rousse des CIVG autonomes.

- Clarifier les responsabilités, organiser un véritable suivi de l'activité et permettre la coordination des professionnel-le-s.

Les recommandations de ce rapport et la mobilisation pour garantir le droit à l'avortement en France n'est pas du goût de la nébuleuse anti-IVG qui a appelé à manifester dans différentes villes françaises le samedi 30 novembre prochain.

A Lyon « J'aime la vie » et « Université pour la vie » soutenu par le Cardinal Barbarin appellent à une « Grande Marche pour la vie » sous titrée « pour une écologie humaine ». Le tract d'appel, sous une communication bon enfant, dénonce le droit à l'IVG, l'IMG, la PMA, la recherche sur les cellules souches, le mariage pour tous, l'homoparentalité, ...

Des groupuscules d'extrême droite ont appelé à rejoindre cette marche.

Nous, Collectif de défense de l'IVG dans le Rhône, dénonçons les attaques des anti-IVG.

Nous sommes pour la reconnaissance de l'IVG comme faisant partie du parcours des femmes et rappelons que 1 femme sur 3 a recours à un avortement dans sa vie.

Nous nous battons pour que le droit des femmes à disposer de leur corps, conquis par nos luttes et sans cesse remis en cause, soit garanti !

Communiqué de presse du Collectif de défense de l'IVG dans le Rhône

Écrit par

Vendredi, 29 Novembre 2013 10:26 - Mis à jour Samedi, 14 Décembre 2013 23:58

[1]

http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce-rapport_ivg_et_internet_20130912_version_adoptee.pdf

[2] http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_ivg_volet2_v10.pdf